

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19377**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager du déploiement opérationnel du développement durable

Nouvel intitulé : Manager de la responsabilité sociétale en entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association de formation professionnelle de l'industrie de la Loire (AFPI Loire)	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels, 340 Spécialités plurivalentes des services a la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Véritable interface et réel communicant entre les différents acteurs et processus (achats, commerciaux, production, QSE, supply chain, ...) de l'entreprise et ses parties prenantes (clients/fournisseurs/riverains/organismes publics et associatifs, ...), le Manager du déploiement opérationnel du Développement Durable pilote la stratégie et participe à la mise en place des principes du développement durable sur l'ensemble des 3 piliers :

Développement Economique durable de l'entreprise

Responsabilité Sociale et Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Responsabilité Environnementale

Sur la base d'un état des lieux « développement durable » qu'il réalise, le Manager du déploiement opérationnel du Développement Durable cible les besoins pragmatiques de l'entreprise et apporte les éléments de réponses. Il conçoit les processus de changements organisationnels et managériaux (humains, technologiques, financiers, amélioration continue) selon la stratégie et les objectifs définis, et oriente de manière efficace les membres du comité de Direction dont il fait partie. Il dispose pour cela de compétences managériales, techniques, et de compétences de gestion de projet.

Le Manager du déploiement opérationnel du Développement Durable sensibilise et fédère les équipes, rend compte et communique sur l'ensemble des résultats, pilote d'un point de vue stratégique autant qu'opérationnel.

Les principales activités exercées sont les suivantes :

1. Manager et mettre en œuvre la stratégie globale et économique du Développement Durable

Le manager du déploiement opérationnel du développement durable :

- Manage les équipes

- Réalise un diagnostic développement durable et propose un plan d'actions stratégiques

- Communique sur les valeurs de l'entreprise et déploie un plan de communication sur les actions menées dans l'entreprise

- Pilote le plan d'action Développement Durable

- Accompagne l'entreprise dans la mise en place d'outils de pilotage économique intégrant les concepts de Responsabilité Sociétale et de Développement Durable

2. Manager les responsabilités environnementales de l'entreprise

Dans le cadre de ses responsabilités environnementales, il :

- Participe à la définition des orientations stratégiques

- Etablit un diagnostic environnemental et met en place le plan d'action de conformité et d'amélioration, sur des données techniques, réglementaires internes ou externes

- Met en place un système de management environnemental (pollutions et ressources) durable s'inscrivant dans la stratégie Développement durable de l'entreprise

- Pilote des études spécifiques favorisant le positionnement stratégique de l'entreprise sur le territoire ou les marchés, comme les démarches d'Eco conception ou de Plan de déplacement entreprise

- Met en place une réflexion sur les modes de transport des salariés, plus respectueux de l'environnement et plus propices au bien-être du salarié

3. Manager la responsabilité sociale de l'entreprise

Le manager du déploiement opérationnel du développement durable :

- Déploie la stratégie Développement Durable et investit dans les Ressources Humaines, en collaborant à la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

- Met en place un système de management de prévention sécurité et santé au travail

- Favorise de meilleures conditions de travail pour une meilleure efficacité (étude sur l'ergonomie, sur les risques psychosociaux...)

- Identifie les leviers de motivation des salariés source de développement durable pour l'entreprise.

- Fait respecter les égalités salariales et lutte contre toutes formes de discrimination, et notamment fait intégrer des salariés handicapés

4. Manager les Responsabilités Sociétales de l'Entreprise (RSE) et impliquer les parties prenantes

- Met en œuvre et rend opérationnelle la stratégie de RSE auprès des partenaires de l'entreprise, voire réalise le rapport RSE
- Définit des règles de fonctionnement dans l'entreprise et auprès de ses fournisseurs, (charte de bonnes pratiques, droits de l'Homme...)
- Met en place une politique d'achats durables -Associe les parties intéressées dans la démarche de mise en œuvre, et participe à l'intégration de l'entreprise dans un mode de fonctionnement « bonnes pratiques des affaires »
- Participe aux projets d'investissement de l'entreprise, sous une vision RSE, trouve les moyens de financements, et est force de proposition auprès de la Direction, afin d'améliorer le pilier économique
- Participe à l'intégration de l'entreprise dans la vie « locale »

Les compétences évaluées sont des compétences liées au management :

- Capacités à définir et conforter une stratégie
- Capacités à réaliser un diagnostic développement durable représentatif de tous les piliers
- Compétences de pilotage et de gestion :
 - Management de projet
 - Management d'équipes
 - Management et mise en œuvre de projets techniques, réglementaires et financiers

Capacités à faire progresser avec les membres de la Direction les axes stratégiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

industries

entreprises de services

- directeur développement durable
- manager du déploiement opérationnel du développement durable
- conseil en organisation et management d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 4 composantes :

- Manager et mettre en œuvre la stratégie globale et économique du Développement Durable
- Manager les responsabilités environnementales
- Manager la responsabilité sociale de l'entreprise
- Manager les responsabilités sociétales de l'entreprise (RSE) et impliquer les parties prenantes

Le titre est délivré dans les conditions suivantes :

1. Après un parcours de formation

A l'issue de ce parcours, des évaluations théoriques / études de cas / mises en situation professionnelles sont réalisées par le candidat à la certification.

Un projet professionnel est réalisé et fait l'objet d'une soutenance de projet.

Un minimum de 10 est requis dans chacune des 4 composantes théoriques

ET

Un minimum de 10 dans le cadre de la situation professionnelle présentée devant un jury (moyenne des notes « oral + écrit »)

En cas d'échec sur l'une de ces composantes, le candidat peut conserver les acquis de ses composantes sur une période de 5 années.

2. Après un parcours de VAE

Le candidat qui a obtenu la recevabilité rédige un dossier de VAE comme indiqué par la procédure, et soumet son dossier et ses projets au jury qui définit les critères de validation de la VAE. Les critères validés sont acquis pour une durée de 5 ans.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	La direction de l'AFPI Loire détermine le jury, constitué d'un Président de jury et de deux membres de jury (1 professionnel en entreprise et 1 formateur), au moins deux étant extérieurs et indépendants à l'autorité délivrant la certification. Les membres du jury sont des professionnels en développement durable, au moins en activité partielle.

Après un parcours de formation continue	X	La direction de l'AFPI Loire détermine le jury, constitué d'un Président de jury et de deux membres de jury (1 professionnel en entreprise et 1 formateur), au moins deux étant extérieurs et indépendants à l'autorité délivrant la certification. Les membres du jury sont des professionnels en développement durable, au moins en activité partielle.
En contrat de professionnalisation	X	La direction de l'AFPI Loire détermine le jury, constitué d'un Président de jury et de deux membres de jury (1 professionnel en entreprise et 1 formateur), au moins deux étant extérieurs et indépendants à l'autorité délivrant la certification. Les membres du jury sont des professionnels en développement durable, au moins en activité partielle.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Le jury de VAE sera constitué d'un Président, d'un représentant du collège employeur et d'un représentant du collège salarié. Les membres du jury sont des professionnels en développement durable, au moins en activité partielle.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Manager du déploiement opérationnel du développement durable" avec effet au 07 octobre 2011, jusqu'au 09 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 bénéficiaires attendus par an

Autres sources d'information :

<http://www.afpi-loire.fr/>

<http://www.citedesentreprises.org/>

AFPI Loire

Lieu(x) de certification :

Association de formation professionnelle de l'industrie de la Loire (AFPI Loire) : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [St ETIENNE]
AFPI Loire

16 Bd de l'Etivallière - BP 715

42 950 St ETIENNE Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- AFPI Loire - 16 Bd de l'Etivallière - BP 715 - 42 950 St ETIENNE Cedex 9

- EDUCSUP - 104 boulevard Arago - 75014 PARIS

- CTI Atlantique - CTI advanced - 9 rue Maurice Fabre - 35000 RENNES

- CTI - 70 rue Anatole France - 92300 LEVALLOIS PERRET

Historique de la certification :

Certification suivante : [Manager de la responsabilité sociétale en entreprise](#)